



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 106370

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les recommandations exprimées dans le rapport concernant les maisons médicales de garde (MMG). Le rapport préconise d'inscrire les MMG dans un dispositif de permanence des soins (PDS) simplifié et lisible, notamment en effectuant un redécoupage des secteurs autour des MMG installées. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106370

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 octobre 2006, page 10531